

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du lundi 30 juin 2008 – 12 h 00**

*Affiché le 7 juillet 2008*

**Date de la convocation en procédure d'urgence** : le 27 juin 2008.

**Nombre de Conseillers en exercice** : 49.

**Etaient présents** : Mme Martine LIGNIERES-CASSOU, **Maire, Présidente** ; M. DUCHATEAU, Mme DENIS, M. FAUTHOUX, Mme LÉROU-POURQUÉ, M. LACLAU-LACROUTS, Mme LERBET-SERENI, Mme CASTERA, M. MARBOT, Mme IRIART, M. LAVIGNOTTE, Melle MAZA, M. CANTON, Mme CABANNES, **Adjoints au Maire** ; Mme RODDE, M. LACRAMPE, Mme RAUCOULES, Mme LAGREZE, M. MAISON, M. DARTIGOLLES, M. ISSEINI, Mme LABAT-CHAHID, M. DESCORPS, Mme ABOUSLEIMAN, M. de FONTENELLE, Melle BLED, M. LESTORTE, M. BRIN, Mme BENSOUSSAN, M. BAYROU, M. PERES, Mme POUHEYTO, Mme BOUSCAYROL, Melle WOLFS, M. ESTANGUET, M. URIETA, M. CASTY, M. ARRAOU, Mme LIPSOS-SALLENAVE, **Conseillers Municipaux**.

**Etaient représentés** : M. LACLAU-LACROUTS (qui a donné pouvoir à M. DUCHATEAU), M. BONIFACE (qui a donné pouvoir à M. de FONTENELLE), M. BORBON (qui a donné pouvoir à M. LACRAMPE), Mme JUYOUX (qui a donné pouvoir à Mme RAUCOULES), Mme HADIDA (qui a donné pouvoir à Mme LAGREZE), M. HUERGA (qui a donné pouvoir à Melle MAZA), Mme BERNARD (qui a donné pouvoir à M. LAVIGNOTTE), M. JUBAULT-BREGLER (qui a donné pouvoir à Mme DENIS), Melle ESPAGNAC (qui a donné pouvoir à Mme la Maire), Mme MANESCAU (qui a donné pouvoir à M. CASTY).

**Etait excusé** : M. PEDEUTOUR.

**Secrétaire de séance** : Mme Mina LABAT-CHAHID

\*\*\*\*

**ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR**

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'inscription à l'ordre du jour des affaires suivantes :

N <sup>os</sup>	RAPPORTEURS	AFFAIRES
36	Mme RODDE	Fourniture de compteurs d'eau froide (2 lots) - Marchés à bons de commande pour les années 2008 à 2011.

N <sup>os</sup>	RAPPORTEURS	AFFAIRES
38	Mme LAGREZE	Maintenance des fontaines et bassins de la Ville de Pau pour les années 2008 à 2011.
39	Mme RODDE	Maintenance des portails, portes et barrières automatiques dans les bâtiments communaux pour les années 2009 à 2012.
72	Mme la Maire	Organisation et financement du Forum de prévention Hygiène et Sécurité pour le personnel.
77	Mme la Maire	Modification du tableau des effectifs.

**Avis favorable du Conseil Municipal.**



*Motion concernant l'avenir du Collège Jean Monnet*

(Rapporteur : Mme LERBET-SERENI)

*7 contre*

*Motion en faveur du maintien du numéro du département sur les futures plaques d'immatriculation des véhicules.*

(Rapporteur : Mme la Maire)

*adopté*

*Motion contre la réduction du temps d'intervention des Musiciens Intervenants dans les écoles primaires de la ville.*

(Rapporteur : Mme LÉROU-POURQUÉ)

*adopté*

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
1	<p>Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p>	Adopté
2	<p>Budget Principal : approbation du Compte Administratif 2007 et affectation du résultat de fonctionnement.</p> <p>(Rapporteur : M. LAVIGNOTTE)</p> <p>résultats au 31 Décembre 2007  -18 356 074,05 € pour la section d'investissement hors reports et avant affectation de l'autofinancement complémentaire opéré à partir de la section de fonctionnement  21 133 035,67 € pour la section de fonctionnement</p>	12 abstentions
3	<p>Budget Principal : approbation du Compte de Gestion de M. le Trésorier Municipal - Exercice 2007.</p> <p>(Rapporteur : M. LAVIGNOTTE)</p>	Adopté
4	<p>Service des Eaux : approbation du Compte Administratif 2007 et affectation du résultat de fonctionnement.</p> <p>(Rapporteur : M. LAVIGNOTTE)</p> <p>résultats au 31 Décembre 2007  -515 173,10 € pour la section d'investissement  492 245,68 € pour la section de fonctionnement</p>	2 abstentions

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
5	<p>Service des Eaux : approbation du Compte de Gestion de M. le Trésorier Municipal - Exercice 2007</p> <p>(Rapporteur : M. LAVIGNOTTE)</p>	Adopté
6	<p>Service des Parkings : approbation du Compte Administratif 2007 et affectation du résultat de fonctionnement.</p> <p>(Rapporteur : M. LAVIGNOTTE)</p> <p>résultats au 31 Décembre 2007  -76 944,13 €pour la section d'investissement  1 232 527,40 €pour la section de fonctionnement</p>	11 abstentions
7	<p>Service des Parkings : approbation du Compte de Gestion de M. le Trésorier Municipal - Exercice 2007.</p> <p>(Rapporteur : M. LAVIGNOTTE)</p>	Adopté
8	<p>Opérations d'Aménagement : approbation du Compte Administratif 2007 et affectation du résultat de fonctionnement.</p> <p>(Rapporteur : M. LAVIGNOTTE)</p> <p>résultats au 31 Décembre 2007  -21 803,65 €pour la section d'investissement  33 825,12 €pour la section de fonctionnement</p>	2 abstentions

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
9	<p>Opérations d'Aménagement : approbation du Compte de Gestion de M. le Trésorier Municipal - Exercice 2007.</p> <p>(Rapporteur : M. LAVIGNOTTE)</p>	Adopté
10	<p>Opérations locatives de nature économique : approbation du Compte Administratif 2007 et affectation du résultat de fonctionnement.</p> <p>(Rapporteur : M. LAVIGNOTTE)</p> <p>résultats au 31 Décembre 2007  18 061,03 € pour la section d'investissement  66,83 € pour la section de fonctionnement</p>	2 abstentions
11	<p>Opérations locatives de nature économique : approbation du Compte de Gestion de M. le Trésorier Municipal - Exercice 2007.</p> <p>(Rapporteur : M. LAVIGNOTTE)</p>	Adopté
12	<p>Budget Annexe de l'Orchestre de Pau : approbation du Compte Administratif 2007 et affectation du résultat de fonctionnement.</p> <p>(Rapporteur : M. LAVIGNOTTE)</p> <p>résultats au 31 Décembre 2007  124 275,18 € pour la section de fonctionnement</p>	2 abstentions

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
13	<p>Budget Annexe de l'Orchestre de Pau : approbation du Compte de Gestion de M. le Trésorier Municipal - Exercice 2007.</p> <p>(Rapporteur : M. LAVIGNOTTE)</p>	Adopté
14	<p>SEM Elan Béarnais Pau-Orthez : approbation des comptes de la saison 2006-2007.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>Le conseil municipal approuve, pour la période allant du 1<sup>er</sup> Juillet 2006 au 30 Juin 2007, les comptes de la SEM Elan Béarnais Pau-Orthez présentés dans le rapport général et le rapport spécial du commissaire aux comptes.</p>	1 abstention
15	<p>Compte de résultat 2007 des structures municipales de la Petite Enfance.</p> <p>(Rapporteur : M. DUCHATEAU)</p> <p>Le conseil municipal adopte les comptes de résultat 2007 des structures municipales de la Petite Enfance, pour un montant d'environ 1,97 M€ représentant l'apport du budget principal de la commune en faveur des structures municipales de la Petite Enfance soit 53,54% du coût de fonctionnement de ces structures.</p>	Adopté
16	<p>Dotation de Solidarité Urbaine - Exercice 2007.</p> <p>(Rapporteur : M. CANTON)</p> <p>Montant de la dotation attribuée à la Ville de Pau : 1 533 962 €</p>	Adopté

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
17	<p>Institution du droit de préemption sur les fonds artisanaux, sur les fonds de commerce et les baux commerciaux.</p> <p>(Rapporteur : Mme DENIS)</p> <p>Le Conseil Municipal décide de délimiter un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité et d'instituer à l'intérieur de ce périmètre un droit de préemption sur les fonds de commerce, fonds artisanaux et baux commerciaux.</p>	14 abstentions
18	<p>FISAC – Opération urbaine collective du centre-ville. Signature de la convention entre la Ville de Pau et l'association Pau Commerces.</p> <p>(Rapporteur : M. CANTON)</p> <p>Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer une convention avec l'Association Pau Commerces pour définir les modalités de reversement de la subvention FISAC (montant global : 528 472 €) pour le financement de la première tranche de l'opération urbaine re-dynamisation du commerce et de l'artisanat en centre-ville.</p>	Adopté
19	<p>Programmation de la construction de logements locatifs sociaux.</p> <p>(Rapporteur : Mme IRIART)</p> <p>Le Conseil Municipal apporte son soutien aux opérations de construction de logements locatifs sociaux réalisées par les organismes d'HLM, et décide du versement des taux et montants de subventions et des majorations de subventions.</p>	Adopté

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
20	<p>Opération de rénovation des façades de la Place Gramont : demande de subventions des copropriétés 2 et 4 place Gramont.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>Le Conseil Municipal décide de verser à titre exceptionnel une subvention de 6132,95 € à la copropriété du 4 Place Gramont et de 10 000 € à la copropriété du 2 Place Gramont, pour financer les travaux de ravalement.</p>	Adopté
21	<p>Bilan des cessions et acquisitions immobilières.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>Le Conseil Municipal présente le bilan portant sur les acquisitions et les cessions qu'il a décidées au cours de l'année 2007.</p>	Adopté
22	<p>22, avenue Gaston Lacoste – Café Le Paris-Madrid – Acquisition des constructions auprès de Monsieur ARTIGOU.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>Le Conseil Municipal décide d'acquérir le café Paris-Madrid et de verser en contrepartie une indemnité de 35 000 € à Monsieur ARTIGOU.</p>	Adopté



N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
23	<p>Programme d'études préalables à la mise en place d'une politique publique d'aménagement urbain durable.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>Le Conseil Municipal approuve le programme d'études préalables à la mise en place d'une politique publique d'aménagement urbain durable.</p>	Adopté
24	<p>Rénovation urbaine du Quartier du Hameau – Aménagement du boulevard de la Paix entre la rue Berlioz et l'avenue des Lilas.</p> <p>(Rapporteur : M. MAISON)</p> <p>Le Conseil Municipal décide l'aménagement du Boulevard de la Paix entre la rue Berlioz et l'avenue des Lilas dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier du Hameau, moyennant la somme de 859 003,14 € et autorise Madame la Maire à solliciter des subventions auprès de l'ANRU, du Conseil Régional et du FEDER.</p>	Adopté
25	<p>Rénovation urbaine du Quartier du Hameau – Modification du dossier de lotissement "les Berges de l'Ousse".</p> <p>(Rapporteur : M. MAISON)</p> <p>Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à déposer une demande d'autorisation de modification du lotissement « Les berges de l'Ousse », portant sur la réduction du périmètre (l'espace public le long de l'avenue de Buros a été enlevé), le découpage des lots du lotissement (4 au lieu de 3) et la création d'une voirie publique.</p>	Adopté

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
26	<p>Rénovation urbaine du Quartier du Hameau – Construction d'un pôle culturel et éducatif : concours de maîtrise d'œuvre.</p> <p>(Rapporteur : M. MAISON)</p> <p>Le Conseil Municipal décide la construction du pôle éducatif et culturel dans une partie des locaux du C.F.A., et l'organisation d'un concours de maîtrise d'œuvre, et autorise Madame la Maire à solliciter des subventions auprès des partenaires financiers de l'opération.</p>	Adopté
27	<p>Rénovation urbaine du Quartier du Hameau – Construction d'un pôle culturel et éducatif – Constitution du jury de concours.</p> <p>(Rapporteur : M. MAISON)</p> <p>5 membres du Conseil Municipal et 5 suppléants sont élus par l'assemblée délibérante pour composer le jury de concours.</p>	5 abstentions
28	<p>Rénovation urbaine du Quartier du Hameau – Reconfiguration du dossier de candidature au fonds FEDER.</p> <p>(Rapporteur : M. MAISON)</p> <p>Au regard de l'enveloppe disponible, le Préfet de Région a dû procéder à des ajustements.</p> <p>Le conseil municipal a validé ces ajustements et déposé en conséquence les dossiers de demande de subvention.</p>	Adopté

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
29	<p>Eaux – Rénovation du réseau d'eau potable : remplacement d'une canalisation avec mise aux normes des branchements particuliers et renforcement de la protection incendie, rue des Alliés et passage des Alliés.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p>	Adopté
30	<p>Eaux – Rénovation du réseau d'eau potable : remplacement d'une canalisation avec mise aux normes des branchements particuliers et renforcement de la protection incendie, rue de l'Est.</p> <p>(Rapporteur : M. LAVIGNOTTE)</p>	Adopté
31	<p>Construction d'un dépôt pour le service des Espaces Verts sur le boulevard du Cami-Salié : résiliation du marché n° 2006-154.</p> <p>(Rapporteur : M. CANTON)</p> <p>Le Conseil Municipal décide de résilier le marché n°2006-154 attribué à la société LORIA (lot revêtements de sols) dans le cadre de la construction d'un dépôt pour le service des espaces verts, sur le boulevard du Cami-Salié.</p>	Adopté
32	<p>Mise en dépôt chez un récupérateur de déchets divers non incinérables : signature d'un avenant n° 1 au marché n° 2007-031.</p> <p>(Rapporteur : Mme RODDE)</p> <p>Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer un avenant au marché n°2007-031 et décide de confier des prestations supplémentaires à la société BOUCOU RECYCLAGE.</p>	Adopté

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
33	<p>Travaux de viabilisation de la ZAC du Parkway : signature d'un avenant de transfert au marché n° 2008-010.</p> <p>(Rapporteur : Mme RODDE)</p> <p>Le Conseil Municipal décide de confier à la société SIGNATURE S.A.S. la poursuite de l'exécution du marché relatif aux travaux de signalisation routière de la ZAC du PARKWAY, et autorise Madame la Maire à signer l'avenant de transfert.</p>	Adopté
34	<p>Avenue Edouard VII : réfection de la chaussée et des trottoirs entre l'avenue du Général de Gaulle et l'avenue Trespoey : signature d'un avenant au marché n° 2007-145.</p> <p>(Rapporteur : M. MARBOT)</p> <p>Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer l'avenant n°1 au marché 2007-147, concernant la poursuite de la bande cyclable et le traçage des places de stationnement rue de Batsalle.</p>	Adopté
36	<p>Fourniture de compteurs d'eau froide (2 lots) – Marchés à bons de commande pour les années 2008 à 2011.</p> <p>(Rapporteur : Mme RODDE)</p>	Adopté

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
37	<p>Groupement de commandes Ville/Communauté d'Agglomération de PAU-PYRENEES pour les achats de fournitures de papier.</p> <p>(Rapporteur : M. LAVIGNOTTE)</p> <p>Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commande Ville/Communauté d'Agglomération de PAU-PYRENEES pour les achats de fournitures de papier, approuve la convention aux termes de laquelle la Communauté d'Agglomération de PAU-PYRENEES sera désignée en qualité de coordonnateur, et autorise Monsieur Alain LAVIGNOTTE, Adjoint, à signer cette convention au nom de la Ville.</p>	Adopté
38	<p>Maintenance des fontaines et bassins de la Ville de PAU pour les années 2008 à 2011.</p> <p>(Rapporteur : Mme LAGREZE)</p> <p>Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer le marché, pour les années 2008 à 2011, relatif à la maintenance des fontaines et bassins de la Ville de Pau, à savoir l'entretien, la fourniture et la pose de pièces permettant d'assurer le fonctionnement continu, la propreté et la sécurité de ces installations.</p>	Adopté
39	<p>Maintenance des portails, portes et barrières automatiques dans les bâtiments communaux pour les années 2009 à 2012.</p> <p>(Rapporteur : Mme RODDE)</p> <p>Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer le marché relatif à la maintenance (entretien complet et dépannage) des 92 équipements de fermeture automatiques répartis dans les bâtiments communaux.</p>	Adopté

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
40	<p>Fourniture de matériels pour l'entretien et les réparations du réseau d'eau potable : indemnisation de la société Soval.</p> <p>(Rapporteur : Mme RODDE)</p> <p>Le Conseil Municipal indemnise la société SOVAL, titulaire du marché relatif à l'entretien et aux réparations du réseau d'eau potable, en application de la théorie de l'imprévision pour la période du 1<sup>er</sup> Octobre 2006 au 29 Février 2008.</p>	Adopté
41	<p>Gestion et exploitation des tennis du Cami-Salié : signature de l'avenant n° 1 à la convention d'affermage signée avec le Tennis Club de PAU.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer un avenant n°1 au contrat d'affermage signé avec le Tennis Club de Pau, l'indemnisant de la privation de jouissance d'un local de rangement.</p>	Adopté
42	<p>Z.A.C. Parc d'Activités Pau-Pyrénées : signature de conventions de servitude avec E.D.F. – Modification de la délibération n° 5 du 10 juillet 2007.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>Le Conseil Municipal, modifie la délibération n°5 du 10 Juillet 2007, et approuve les termes des conventions de servitude à consentir à EDF, dans la Z.A.C. Parc d'Activités Pau-Pyrénées.</p>	Adopté

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
43	<p>Parking Public République – Concession d'emplacements de stationnement à long terme au profit de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées-Gascogne.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>Le Conseil Municipal décide de concéder à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne douze emplacements de stationnement dans le parking public République.</p>	Adopté
44	<p>Casino Municipal – Avis sur l'application du régime fiscal issu de l'article 34 de la Loi de Finances rectificative pour l'année 1995 aux manifestations organisées par la société Pau Loisirs.</p> <p>(Rapporteur : M. LAVIGNOTTE)</p> <p>La concession du casino municipal a été attribuée à la société PAU LOISIRS, et le Conseil Municipal est favorable à l'application du régime issu de l'article 34 de la loi de finances rectificative pour l'année 1995 et de son décret d'application du 29 mai 1997, permettant aux exploitants de casinos de bénéficier d'un financement correspondant au déficit commercial de certaines des manifestations qu'elles organisent.</p>	<p>vote dissocié</p> <p>adopté en ce qui concerne la Fête identitaire</p> <p>9 contre et 11 abstentions en ce qui concerne l'abattement demandé pour le déficit des spectacles Yves Lecocq et Liane Foly et des 2 pièces de théâtre</p>
45	<p>Désignation des membres de la commission municipale du Casino.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>Le Conseil Municipal désigne les 5 membres du Conseil Municipal en plus de Madame la Maire qui siégeront à la commission municipale du casino.</p>	5 abstentions

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
46	<p>Prestation de Service Unique : modification du contrat d'accueil des structures municipales petite enfance.</p> <p>(Rapporteur : M. DUCHATEAU)</p> <p>Le Conseil Municipal adopte les contrats d'accueil modifiés des structures municipales de la Petite Enfance, précisant aux familles les modalités de calcul des déductions d'absences.</p>	Adopté
47	<p>Adhésion de la Ville au réseau national pour l'éducation à l'environnement urbain, Citéphile.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>Le Conseil Municipal décide de l'adhésion de la Ville au réseau national pour l'éducation à l'environnement urbain, Citéphile.</p>	9 contre
48	<p>Désignation de représentants du Conseil Municipal : modificatif à la délibération n° 4 du Conseil Municipal du 7 avril 2008.</p> <p>(Rapporteur : M. DUCHATEAU)</p> <p>Le Conseil Municipal modifie la délibération n°4 du 7 Avril 2008, relative à la désignation de représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein d'organismes extérieurs.</p>	Adopté



N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
49	<p>Association Famille et Loisirs du Hameau de Pau – Désignation de représentants du Conseil Municipal.</p> <p>(Rapporteur : M. MAISON)</p> <p>Le Conseil Municipal modifie la délibération n°4 du 7 Avril 2008, relative à la désignation de représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Association Famille et Loisirs du Hameau de Pau</p>	Adopté
50	<p>Centre Social La Pépinière et Association des Usagers de la Pépinière : désignation de représentants du Conseil Municipal.</p> <p>(Rapporteur : M. DUCHATEAU)</p> <p>Le Conseil Municipal modifie la délibération n°4 du 7 Avril 2008, relative à la désignation de représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein du Centre Social La Pépinière et de l'Association des Usagers de la Pépinière.</p>	Adopté
51	<p>Autorisation de mission dans l'exercice de mandats spéciaux.</p> <p>(Rapporteur : M. LAVIGNOTTE)</p> <p>Le Conseil Municipal autorise Madame Mina LABAT-CHAHID, Conseillère Municipale, à participer à une rencontre nationale Ville et commerce : vers une nouvelle dynamique, le 26 Juin à Paris.</p>	Adopté

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
52	<p>Règlement local de publicité sur le territoire de la commune de Pau : désignation des représentants de la Ville de Pau pour siéger au sein du groupe de travail chargé de son élaboration.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>Le conseil municipal désigne Messieurs Pascal BONIFACE, Bernard LACLAU-LACROUTS, Alain ARRAOU et Madame Odile DENIS pour siéger en tant que représentants de la Ville au sein du groupe de travail chargé d'élaborer le projet de règlement local de publicité.</p>	Adopté
53	<p>Gratuité du parking Clemenceau le 13 juillet 2008 et du parking Beaumont les 14 et 15 juillet 2008.</p> <p>(Rapporteur : Mme CABANNES)</p> <p>Le conseil municipal décide la mise à disposition, à titre gratuit, des parkings Beaumont et Clémenceau en faveur des Anciens Combattants le 13 Juillet 2008 et de 15 emplacements du parking Beaumont en faveur de la presse et des suiveurs du Tour de France les 14 et 15 Juillet 2008.</p>	Adopté
54	<p>Inspection Académique des Pyrénées-Atlantiques – Mise à disposition gratuite de salles de réunion.</p> <p>(Rapporteur : Mme LERBET-SERENI)</p> <p>Le conseil municipal décide la gratuité d'utilisation des salles de réunion du Complexe de la République à l'occasion des occupations par l'Inspection Académique des Pyrénées Atlantiques des 3 au 17 octobre, 7 novembre 2007, 23 et 30 janvier, 19 mars et 2 avril 2008.</p>	Adopté

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
55	<p>Dénominations de voies.</p> <p>(Rapporteur : Mme DENIS)</p> <p>Le conseil municipal accepte les propositions de dénomination des voies nouvellement créées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rue des Tiredous (desserte de « Calicéo »)</li> <li>- rue Johannes Kepler</li> <li>- rue Maria Gaetana Agnesi</li> </ul> <p style="margin-left: 300px;">} Lotissement Europa</p>	Adopté
56	<p>Organisation de congrès - Demande de subventions.</p> <p>(Rapporteur : Mme DENIS)</p> <p>Le conseil municipal décide l'attribution d'une subvention de 3.000 € à l'association nationale des professionnels et acteurs de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire en faveur de l'enfance et de la famille (A.N.P.A.S.E.).</p>	Adopté
57	<p>Associations culturelles : demandes de subvention de fonctionnement.</p> <p>(Rapporteur : Mme LÉROU-POURQUÉ)</p> <p>Le conseil municipal décide d'allouer des subventions de fonctionnement de 5 000 € et 10 000 € aux associations Pau Concert Production et Ostau Béarnes</p>	Adopté

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
58	<p>Associations culturelles – Demande de subventions exceptionnelles pour l'organisation de manifestations.</p> <p>(Rapporteur : Mme LÉROU-POURQUÉ)</p> <p>Le conseil municipal décide l'attribution de subventions exceptionnelles de 3 500 €, 1 000 € et 2 500 € aux associations Chemins de danse, Solidarité Etudiante Sénégalaise et Jeune Chambre Economique du Béarn pour l'organisation de manifestations culturelles durant l'année 2008.</p>	Adopté
59	<p>Association Maison Pour Tous LEO LAGRANGE – Demande de subvention exceptionnelle pour l'organisation du 50<sup>ème</sup> anniversaire.</p> <p>(Rapporteur : Mme LÉROU-POURQUÉ)</p> <p>Le conseil municipal décide l'attribution, après signature d'une convention, d'une subvention de fonctionnement de 30 000 € en faveur de la Maison Pour Tous Léo Lagrange pour l'organisation des manifestations de son 50<sup>ème</sup> anniversaire.</p>	Adopté
60	<p>Ecole Supérieure des Arts et de la Communication : voyage à Chaumont en Champagne – Prise en charge des frais des étudiants.</p> <p>(Rapporteur : M. ISSEINI)</p> <p>Le conseil municipal décide la prise en charge, par la Ville de Pau, du voyage d'étudiants en design graphique de l'Ecole Supérieure des Arts et de la Communication au festival international de l'affiche et des arts graphiques de Chaumont en Champagne.</p>	9 abstentions

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
61	<p>Ecole Supérieure de Arts et de la Communication : reprise des cours d'arts appliqués et tarifs.</p> <p>(Rapporteur : M. LACRAMPE)</p> <p>Le conseil municipal décide de placer sous la responsabilité de l'Ecole Supérieure des Arts et de la Communication (ESAC) les cours assurés à l'école Henri IV, de recruter un assistant d'enseignement spécialisé en arts plastiques et d'harmoniser les tarifs des cours à partir de l'année scolaire 2008-2009.</p>	Adopté
62	<p>Orchestre de Pau Pays de Béarn : cession des droits d'exploitation d'un concert à la Maison des Jeunes, de la Culture et des Loisirs de Mourenx.</p> <p>(Rapporteur : Mme LÉROU-POURQUÉ)</p> <p>Le conseil municipal approuve la cession, à la Maison des Jeunes, de la Culture et des Loisirs de Mourenx, du droit de représentation du concert donné par l'Orchestre de Pau Pays de Béarn, le 7 Juillet 2007, dans le cadre du projet de quartier « Orchestral Urbain ».</p>	Adopté
63	<p>Union Locale CFE-CGC de Pau : utilisation de la subvention allouée en 2007 et subvention 2008.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>Le conseil municipal prend acte du rapport de l'Union Locale CFE-CGC de Pau détaillant l'utilisation de la subvention allouée au titre de l'exercice 2007 à la réalisation d'actions d'intérêt général et décide le règlement de la subvention pour 2008.</p>	Adopté

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
64	<p>Union Locale CGT de Pau et Banlieue : utilisation de la subvention allouée en 2007 et subvention 2008.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>Le conseil municipal prend acte du rapport de l'Union Locale CGT de Pau et Banlieue détaillant l'utilisation de la subvention allouée au titre de l'exercice 2007 à la réalisation d'actions d'intérêt général et décide le règlement de la subvention pour 2008.</p>	Adopté
65	<p>Union Locale Force Ouvrière de Pau : utilisation de la subvention allouée en 2007 et subvention 2008.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>Le conseil municipal prend acte du rapport de l'Union Locale Force Ouvrière de Pau détaillant l'utilisation de la subvention allouée au titre de l'exercice 2007 à la réalisation d'actions d'intérêt général et décide le règlement de la subvention pour 2008.</p>	Adopté
66	<p>S.A.S.P. PAU F.C. : attribution d'une subvention exceptionnelle saison sportive 2007-2008.</p> <p>(Rapporteur : M. FAUTHOUX)</p> <p>Le conseil municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 100 000 € à la S.A.S.P. PAU F.C. à titre de contribution aux frais de formation pour la saison sportive 2007-2008.</p>	1 abstention

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
67	<p>S.A.S.P. SECTION PALOISE RUGBY PRO : attribution d'une subvention exceptionnelle saison sportive 2007-2008.</p> <p>(Rapporteur : M. FAUTHOUX)</p> <p>Le conseil municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 150 000 € à la S.A.S.P. SECTION PALOISE RUGBY PRO. au titre de la saison sportive 2007-2008, pour des actions sociales en faveur de l'enfance.</p>	1 abstention
68	<p>Intervilles 2008 : signature de conventions et demande de subvention exceptionnelle.</p> <p>(Rapporteur : M. FAUTHOUX)</p> <p>Le conseil municipal approuve les conventions avec Mistral Production et la Ville de TARBES à l'occasion de l'émission Intervilles édition 2008 et décide l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 35000 € à la Ville de TARBES</p>	Adopté
69	<p>Transferts et ouvertures de crédits – Décision modificative n° 1.</p> <p>(Rapporteur : M. LAVIGNOTTE)</p> <p>Le conseil Municipal décide la reprise des reports votés en 2007, la modification de la délibération portant autorisation de dépenses préalables au vote du budget primitif et les transferts et ouvertures de crédits de l'exercice 2008.</p>	Adopté

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
70	<p>Mises à disposition et renouvellements de mises à disposition de fonctionnaires municipaux auprès de divers organismes.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>Le conseil municipal décide la mise à disposition des fonctionnaires auprès de la crèche de la Pépinière, de l'Association « Comité d'organisation de la coupe du monde de slalom 2009 à Pau » et le renouvellement de la mise à disposition de fonctionnaires municipaux auprès du CASI.</p>	Adopté
71	<p>Annulation d'une mise à disposition partielle de personnel de la Ville de Pau auprès de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>Le conseil municipal annule la mise à disposition partielle d'un assistant spécialisé d'enseignement artistique intervenant auprès de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées.</p>	Adopté
72	<p>Organisation et financement du forum de prévention hygiène et sécurité pour le personnel.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>Le conseil municipal approuve l'organisation et le financement d'un Forum relatif aux risques liés à l'hygiène et à la sécurité au travail pour le personnel de la Ville de Pau, de la CDA, du CCAS de la Ville de Pau et du SMTD du Bassin-Est.</p>	Adopté



N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
73	<p>Fonctionnement des services communs.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>Le conseil municipal approuve le versement d'une indemnité accessoire versée, par la Ville de Pau, à un agent de la Direction d'Inspection Générale des Services mise en place par la communauté d'Agglomération Pau Pyrénées, lors des recours occasionnels aux services de cette direction.</p>	Adopté
75	<p>Direction de l'Orchestre de Pau.</p> <p>(Rapporteur : Mme LÉROU-POURQUÉ)</p> <p>Le conseil municipal approuve le renouvellement de l'engagement du directeur chef d'orchestre, dans les mêmes conditions, pour une période d'un an à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008.</p>	Adopté
76	<p>Recrutement d'un agent de médiation sociale.</p> <p>(Rapporteur : M. MAISON)</p> <p>Le conseil municipal approuve la création, dans le cadre du dispositif adulte relais, d'un poste d'agent de médiation sociale pour soutenir les associations et structures des quartiers Dufau, Tourasse et du Hameau et le recrutement, pour 3 ans, d'un agent.</p>	Adopté

N <sup>os</sup>	AFFAIRES	VOTES
77	<p>Modification du tableau des effectifs.</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>Le conseil municipal approuve le tableau des effectifs de la Ville de Pau au 1<sup>er</sup> Août 2008.</p>	Adopté

**Séance levée à 15 h 45**

La Maire,

Martine LIGNIERES-CASSOU.